

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{ER} JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AZAY-SUR-THOUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente, Sous la présidence de M. RENAULT Jean Michel, Maire.

➤ PROPOSITION CAMPING-CAR PARK POUR LE CAMPING MUNICIPAL

Monsieur DEBAY de Camping-Car Park fait la présentation et explique les recommandations et projections pour la commune (note ci-jointe).

Monsieur le Maire explique que c'est un investissement important cependant il peut y avoir des subventions pour les travaux (Département, Région, Europe).

Faire un chiffrage exact des travaux (accès, bornes, aménagements, ...) et savoir à quelles subventions nous pouvons prétendre.

Vote de l'assemblée : savoir si nous lançons le projet afin de savoir le coût exact pour la commune :

OUI : 14 NON : 0 Abstention : 0

➤ SUBVENTIONS 2021

La commission finance a étudié les demandes de subventions le 31 mai 2021, Monsieur le Maire présente les propositions à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, a procédé au vote des subventions 2021 :

Foyer Socio Educatif du Collège Louis Merle de Secondigny	1920,00 €
MFR Bressuire	30,00 €
MFR de Mauléon	60,00 €
Foyer Socio Educatif EREA de Saint Aubin le Cloud	40,00 €
MFR de Moncutant	90,00 €
Les Restaurants du Cœur pour les Jardins du Cœur de Secondigny	200,00 €
Association Un Hôpital pour les enfants	60,00 €
Banque Alimentaire des Deux-Sèvres	200,00 €
Association Française des sclérosés en plaques	60,00 €
APF France Handicap	60,00 €
France Alzheimer 79	60,00 €
Amicale des Donneurs de Sang du secteur de Secondigny	150,00 €
Amitié, Coopération Solidarité avec Elavagnon (Togo)	230,00 €
Société de Pêche le Gardon Gâtinais de Secondigny APPMA	90,00 €
Secours Populaire Français	100,00 €
ADMR Nord Gâtine	100,00 €
ACCA	100,00 €
APE AZAY SUR THOUET	2000,00 €
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	100,00 €
AZAY FRANGLISH	50,00 €
AZAY PLANDO	150,00 €
La Commune Libre de la Trébesse	100,00 €
Association Syndicale Libre des Riverains du Thouet	15,00 €
France ADOT 79	50,00 €
Le Secours Catholique	100,00 €
Radio Gâtine	100,00 €

Subvention Gâti-Foot

Monsieur le Maire donne lecture de la demande subvention du club de football Gâti-Foot et du budget prévisionnel de 2020/2021.

Madame VIGNAULT Laure quitte la salle pendant le délibéré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1500,00 € au club de foot Gâti-Foot qui a son siège à Secondigny (79).

➤ DECISION BUDGETAIRE : ADMISSION EN NON-VALEUR ET VIREMENT DE CREDIT

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé au Conseil Municipal l'admission en non-valeur des titres émis sur le budget principal dont le détail figure ci-après :

Pour l'exercice 2013 :

2013 – Titre 327 de 30,15 €

2013 – Titre 359 de 30,15 €

Pour l'exercice 2014 :

2014 – Titre 7 de 33,57 €

2014 – Titre 28 de 33,57 €

2014 – Titre 58 de 33,57 €

2014 – Titre 116 de 33,57 €

2014 – Titre 136 de 33,57 €

2014 – Titre 257 de 67,08 €

Pour ces titres, le comptable invoque une admission en non-valeur pour carence.

Le montant total des titres objet d'une demande d'admission en non-valeur par le comptable sur le budget principal de la Ville s'élève ainsi à 295,23 €.

Le montant total de ces admissions en non-valeur, soit 295,23 €, seront inscrit à l'article 6541 du budget principal.

Décision du Conseil municipal :

A l'unanimité des membres votant, le Conseil municipal décide l'admission en non-valeur des titres énumérés ci-dessus.

DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire expose au Conseil que suite aux admissions en non-valeurs décidés, il est nécessaire de faire des virements de crédit :

- Section fonctionnement dépenses :

o Article 60612 - Electricité = -200,00 €

o Article 6541 – Créances admises en non-valeur = + 200,00 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

➤ ACHAT D'UN PETIT NETTOYEUR HAUTE PRESSION POUR LE CAMPING

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'acheter un nettoyeur haute pression pour le camping (le précédent ayant été volé) et présente les différents devis :

BRICOPRO Secondigny		
Karcher	145 bars 2100 W	229,90 € TTC
Karcher	180 bars 1800 W	276,00 € TTC
BRICO LECLERC Parthenay		
Nilfisk	160 bars 2300 W	399,00 € TTC
Nilfisk	145 bars 2100 W	349,90 € TTC
Nilfisk	120 bars 1400 W	139,00 € TTC
LA MAISON.FR Parthenay		
Nilfisk	160 bars 2300 W	329,90 € TTC
Nilfisk	145 bars 2100 W	259,90 € TTC
Karcher	180 bars 3000 W	399,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants :

- Accepte le devis de Bricopro à Secondigny (79) pour l'achat d'un nettoyeur haute pression pour le camping de 229,90 € HT.

- Décide que cet achat sera mandaté en Investissement à l'article 2188 opération 236 (matériel)

- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou ses adjoints pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

➤ ACHAT D'UNE ECHELLE TELESCOPIQUE ET D'UNE PERCEUSE

Achat échelle télescopique :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'acheter une échelle télescopique pour les services techniques et il présente les différents devis :

BRICOPRO Secondigny	
Echelle de 3,20 ml	159,00 € TTC
COMPTOIR DES LOGES Parthenay	
Echelle de 3,20 ml	136,92 € TTC
LA MAISON.FR Parthenay	
Echelle de 3,80 ml	142,90 € TTC

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants :

- Accepte le devis de La Maison.fr à Parthenay (79) pour l'achat d'une échelle télescopique de 119,08 € HT.
- Décide que cet achat sera mandaté en Investissement à l'article 2188 opération 236 (matériel)
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou ses adjoints pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

Achat perceuse-visseuse

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'acheter une nouvelle perceuse visseuse pour les services techniques et il présente le devis

BRICOPRO Secondigny			
Boch	18 V 2,0 Ah	Garantie ?	219,00 € TTC
Boch	18 V 4,0 Ah	Garantie ?	314,50 € TTC
Makita	18 V 5,0 Ah	Garantie ?	441,00 € TTC
BRICO LECLERC Parthenay			
Ryobi	18 V 5,0 Ah	Garantie ?	279,90 € TTC
Stanley	18 V 4,0 Ah	Garantie ?	349,70 € TTC
LA MAISON.FR Parthenay			
AEG	18 V 6,0 Ah	Garantie 6 ans	499,40 € TTC
AEG	18 V 5,0 Ah	Garantie 6 ans	399,40 € TTC
Boch	18 V 4,0 Ah	Garantie 3 ans	328,50 € TTC
Dervalt	18 V 5,0 Ah	Garantie 3 ans	358,50 € TTC
Ryobi	18 V 5,0 Ah	Garantie 3 ans	259,40 € TTC
COMPTOIR DES LOGES Parthenay			
Métabo	18 V 5,2 Ah	Garantie ?	463,20 € TTC

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants :

- Accepte le devis de La Maison.fr à Parthenay (79) pour l'achat d'une perceuse-visseuse de 332,83 € HT.
- Décide que cet achat sera mandaté en Investissement à l'article 2188 opération 236 (matériel)
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou ses adjoints pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

➤ SERVICE « POINT CONSEIL BUDGET » DE L'UDAF DES DEUX-SEVRES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Point Conseil Budget de l'UDAF des Deux-Sèvres. Il explique que la convention vise à déterminer un cadre d'échange entre le Point Conseil Budget et la Mairie, pour fluidifier les échanges afin de renforcer la prévention des difficultés financières et d'améliorer l'orientation des personnes qui y sont confrontées.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants :

- Autorise Monsieur le Maire à passer une convention de partenariat avec le Point Conseil Budget de l'UDAF des Deux-Sèvres
- Précise que Madame SICOT Nathalie sera l'interlocuteur du Point Conseil Budget de l'UDAF des Deux-Sèvres
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

➤ VENTE DU CAMION RENAULT MASTER

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'achat d'un nouveau fourgon en remplacement de l'ancien dont l'état nécessite des réparations trop importantes.

Il est proposé de vendre le véhicule Renault Master en l'état et une proposition a été reçue, celle de Monsieur REIHARD Emmanuel pour la somme de 500 Euros.

Après discussion, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants :

- Accepte cette vente pour 500 Euros à Monsieur REIHARD Emmanuel
- Demande que la vente ne devienne effective qu'après règlement auprès du Trésor Public
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires et signer toutes les pièces s'y rapportant.

➤ ACHAT DE LA LICENCE IV NOUVELLE PROPOSITION

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse du mandataire judiciaire suite à la proposition faite par le Conseil Municipal lors de sa séance du 4 mai 2021.

Monsieur le Maire,

Je fais suite à la proposition que vous m'avez transmise et suis au regret de vous indiquer que le prix proposé est faible.

Je vous remercie de m'indiquer si vous entendez revaloriser votre proposition. Dans la négative, je présenterai votre offre au Juge commissaire en émettant un avis négatif au regard du prix.

Monsieur le Maire demande aux élus leur avis pour une nouvelle proposition. Après discussion et vote (9 pour et 5 abstentions), il est décidé de proposer 3000 € au mandataire pour l'achat de la Licence IV.

➤ DEMANDE DE SUBVENTION CAP RELANCE 2021

Le Maire rappelle la décision du Conseil municipal de réaliser le projet d'amélioration du terrain de football en créant un arrosage automatique, remplacement des buts et réfection complète du terrain.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé 51 322,42 € HT. Le financement de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux - Entreprises	Montant HT		
Station de pompage électrique Billaud Segeba à Bressuire (79)	13 846,00 €	Subvention Fédération Française de Football (Amélioration installation sportive)	8 517,70 €
Arrosage Automatique SARL Guy Limoges à Oulmes (85)	26 955,00 €	Subvention Département des Deux-Sèvres CAP Relance 2021	8 697,00 €
Buts de football SARL Guy Limoges à Oulmes (85)	1 787,20 €	Autofinancement	34 107,72 €
Location matériel (roto tiller avec tracteur et vibro) SNC RALI MAT à Secondigny (79)	355,00 €		
Location matériel (rouleau vibrant) V LOK à Parthenay (79)	157,04 €		
Engrais et gazon Pasquier VGT'AL à Secondigny (79)	1 778,00 €		
Sable Transport RUPIN à Secondigny (79)	1 872,00 €		
Matériaux pour local technique ST Menuiserie Aménagement à Azay-sur- Thouet (79)	1 724,00 €		
Peinture (main courante, tribune, vestiaires) Maison de la Peinture à Parthenay (79)	2 848,18 €		
TOTAL	51 322,42 €	TOTAL	51 322,42 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le projet de travaux,
- De valider le plan de financement,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention Département des Deux-Sèvres pour le dispositif CAP Relance 2021

DEMANDE DE SUBVENTION FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE : AMELIORATION D'UNE INSTALLATION SPORTIVE

Annule et remplace délibération du 04/05/2021 reçu en Préfecture le 11/05/2021

Le Maire rappelle la décision du Conseil municipal de réaliser le projet d'amélioration du terrain de football en créant un arrosage automatique, remplacement des buts et réfection complète du terrain.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé 51 322,42 € HT. Le financement de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux - Entreprises	Montant HT		
Station de pompage électrique Billaud Segeba à Bressuire (79)	13 846,00 €	Subvention Fédération Française de Football (Amélioration installation sportive)	8 517,70 €
Arrosage Automatique SARL Guy Limoges à Oulmes (85)	26 955,00 €	Subvention Département des Deux-Sèvres CAP Relance 2021	8 697,00 €
Buts de football SARL Guy Limoges à Oulmes (85)	1 787,20 €	Autofinancement	34 107,72 €
Location matériel (roto tiller avec tracteur et vibro) SNC RALI MAT à Secondigny (79)	355,00 €		
Location matériel (rouleau vibrant) V LOK à Parthenay (79)	157,04 €		
Engrais et gazon Pasquier VGT'AL à Secondigny (79)	1 778,00 €		
Sable Transport RUPIN à Secondigny (79)	1 872,00 €		
Matériaux pour local technique ST Menuiserie Aménagement à Azay-sur- Thouet (79)	1 724,00 €		
Peinture (main courante, tribune, vestiaires) Maison de la Peinture à Parthenay (79)	2 848,18 €		
TOTAL	51 322,42 €	TOTAL	51 322,42 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le projet de travaux,
- De valider le plan de financement,
- D'autoriser le Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de l'amélioration d'une installation sportive auprès la Fédération française de Football, Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

➤ **TRAVAUX D'ENTRETIEN VOIRIE AU POINT A TEMPS**

Présentation des devis pour emploi partiels PATA 2021 :

Marche avant 15 tonnes

- COLAS Centre Ouest à Airvault (79) : 10 800,00 € HT

- EIFFAGE à Vernoux en Gâtine (79) : 10 875,00 € HT

Marche arrière 15 tonnes

- COLAS Centre Ouest à Airvault (79) : 13 350,00 € HT

- SARL BORDAGE à Vasles (79) : 15 840,00 € HT

Après discussion il est décidé de faire le PATA en marche avant, le devis de COLAS centre Ouest à Airvault est donc retenu pour 10 800,00 €HT

➤ **DIVERS**

○ ***Le Mag de l'été***

Réunion de préparation le mercredi 9 juin 2021 à 20h00

○ **Mise en place panneaux nouveaux nés 2020**

Le samedi 3 juillet 2021 à 11h00 avec les parents et les nouveaux nés.

○ **Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021**

Rappel des permanences

○ **Journée Citoyenne**

Rappel des travaux et des élus présents

○ **Commission jeunesse**

Réunion lundi 28 juin 2021 à 20h30 à la mairie

○ **Prochaines réunions de Conseil Municipal les : 06/07, 07/09, 05/10, 02/11 et 07/12**